

CACES R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 4

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1502137F — Mise à jour : 18 décembre 2025

Organisme responsable : FORMASECO

Contenu

Objectifs

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 4 dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

Programme

1 - Théorie

- Les éléments de réglementation
- Les différentes catégories de chariots
- La composition des chariots, la transmission et le système hydraulique
- Les plaques de charges
- Les instances et organismes de prévention
- Rôle et responsabilité du conducteur de chariot
- Statistiques d'accident du travail
- Les différents pictogrammes
- L'entretien des chariots

2 - Pratique

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste
- Circuler avec un chariot à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
- Assurer depuis le sol, le chargement et le déchargement latéral d'un camion
- Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue et/ou volumineuse
- Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
- les opérations de maintenance de son ressort

3 - Evaluation des connaissances

Test théorique et pratique selon la recommandation R389 de la CNAMTS

La formation correspond au point B de l'article 3 de l'arrêté du 2 /12/98 et ne vous dispense pas en tant que chef d'établissement de délivrer une autorisation de conduite aux personnes concernées, après avoir vérifié :

- leur aptitude médicale à la conduite de l'équipement en amont de la formation, vérifiée par votre médecin du travail (point A)
- leur connaissance des lieux et des instructions particulières à respecter sur le site d'utilisation, dont le plan de circulation obligatoire (point C).

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
---	---

Liste des certifications

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 4 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2156372	Présentiel	MELLAC	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #1502137F